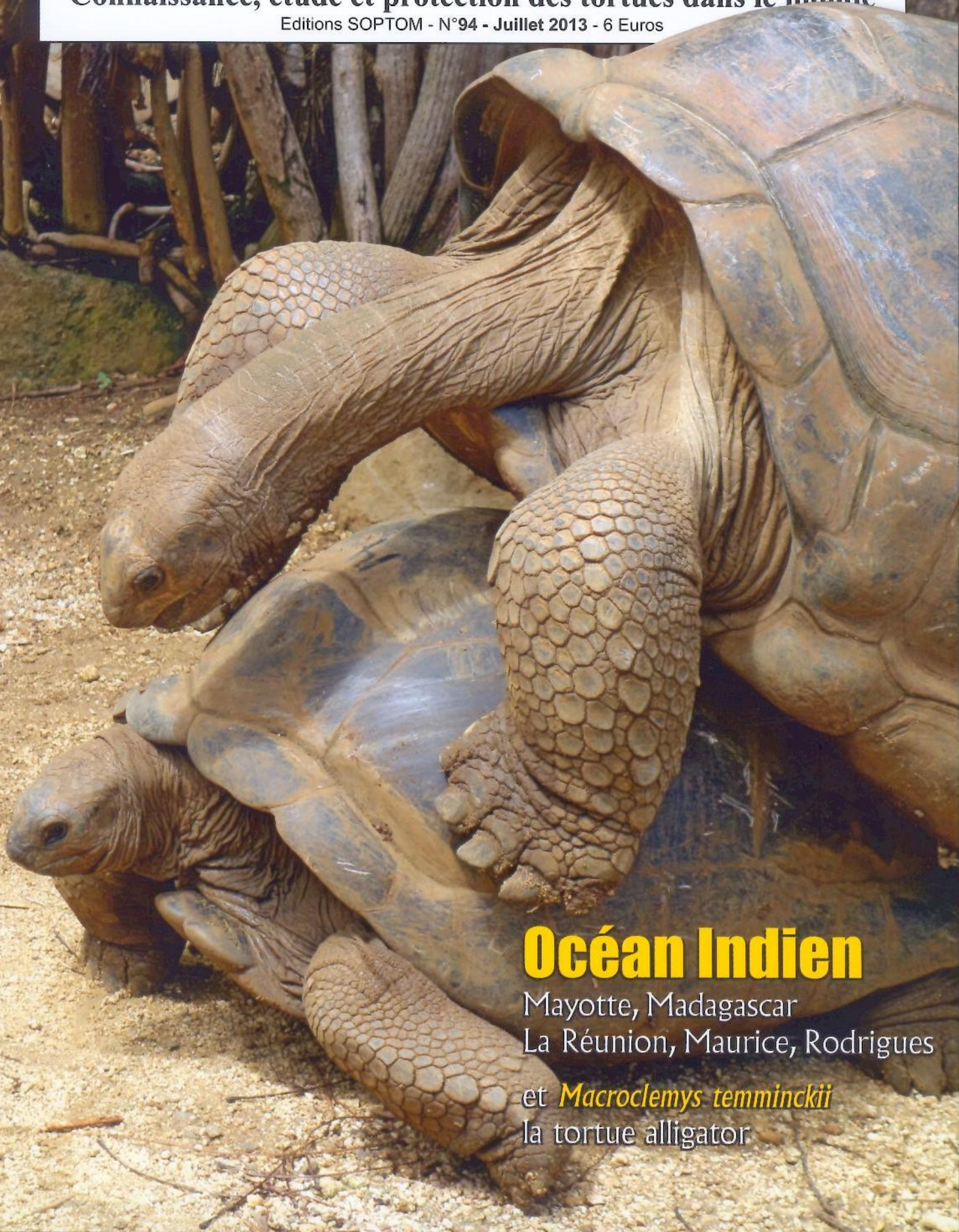


LA TORTUE

Connaissance, étude et protection des tortues dans le monde

Editions SOPTOM - N°94 - Juillet 2013 - 6 Euros



Océan Indien

Mayotte, Madagascar
La Réunion, Maurice, Rodrigues
et *Macrolemys temminckii*
la tortue alligator

Le sujet principal de ce numéro étant les îles de l'océan Indien, nous vous proposons une rétrospective des timbres de cette partie du monde. Passons en revue les timbres-tortues émis par l'île Maurice (et Rodrigues), Mayotte et les Territoires Britanniques de l'océan Indien (B.I.O.T.)

◆ Le premier timbre qui nous intéresse date de 1978 dans la série intitulée "Histoire de Maurice" N°Yvert 449/468, émis par **MAURITIUS (L'ILE MAURICE)**. Il nous rappelle la colonisation de cette île par les Hollandais. Dans cette grande série de 20 timbres seuls deux comportent des tortues, le N°450 de 15 cents et le N°452 de 25 cents, et il faut une bonne loupe pour les repérer (voir sous les flèches) (1). On y voit deux tortues de terre, et les fameux solitaires, ces deux espèces présentes également sur **RODRIGUES**. Assez ancienne et conséquente, cette série est chère, comptez environ 30 euros pour l'acquérir.

◆ Pour commémorer le 150ème anniversaire du "Voyages de Charles Darwin à bord du Beagle et le 100ème de sa mort", émission par **MAURITIUS** d'une série de 4 timbres N°Yvert 352/355 (3). La tortue se trouve sous forme d'un petit dessin en noir, silhouetté, sur la bordure gauche. Cette série cote moins de 5 euros. Pour les philatélistes "accro", trois autres pays ont émis des séries similaires avec la même bordure et des portraits de Charles Darwin, il s'agit des **ILES ASCENSION, FALKLAND** et **SAINTE-HELENE** (4). Enfin une tortue identifiable avec la série N°Yvert 769/772 de 1991 où le N°769 de 40 cents propose une belle *Chelonia mydas* (2), série curieusement intitulée "Dépendances de l'Etat mauricien". Vous trouverez cette série aux environs de 5 euros.

◆ Passons à 2006 pour une série "Ecologie-Faune", N°Yvert 1060-1063. Le N° 1063 de 25 roupies est légendé "Premier élevage de tortues géantes". On peut y voir sept *Aldabrachelys gigantea* sur un terrain assez dénudé (5). Comptez environ 4 euros pour cette série.

Dernière série pour cette île, celle de 2009, N°Yvert 1105/1108. Elle est intitulée "Les tortues géantes de

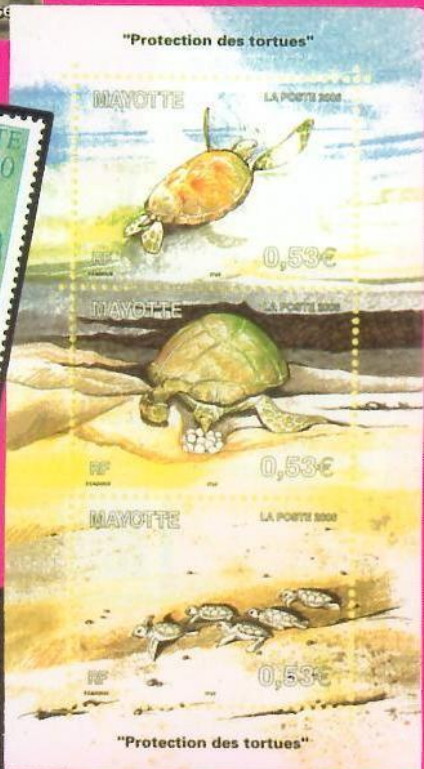
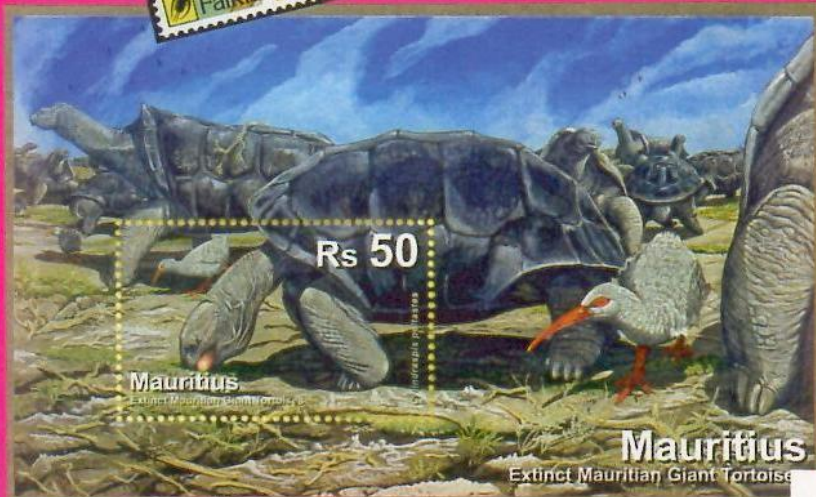
l'île Maurice en voie de disparition" (SIC, elles sont depuis longtemps disparues !!). Tous ces timbres sont illustrés par diverses *Cylindraspis* (6). Le N°1105 de 5 roupies représente *C. peltastes*, le N°1106 de 10 roupies *C. vosmaeri*, le N°1107 de 15 roupies *C. inepta*, et le N°1108 de 25 roupies *C. triserrata*. Bien dessinée, cette série est complétée par le bloc feuillet N°30 de 50 roupies, où l'on peut voir une douzaine de *C. peltastes*. Cette série exceptionnelle, comme son bloc feuillet, coûte environ 5 euros.

◆ Le premier timbre-tortue de **MAYOTTE** est émis en 1988 et il est marqué 3 francs, N°Yvert 52. Il est illustré d'une *Chelonia mydas* très réussie (7). On le trouve encore pour moins de 1 euro. En 1999, une belle représentation de l'île, intitulée "L'île au lagon", N°Yvert 69, toujours à 3 francs, représente l'île et les silhouettes d'un lémurien et d'une tortue marine. Exactement ce qui caractérise ce territoire. Même coût que le précédent, environ 1 euro.

En 2000, nouveau timbre de "L'île au lagon", N°Yvert 84 et encore à 3 francs mais on y a ajouté la nouvelle valeur en Euro de 0,46. Il porte dans sa partie droite un oeuf d'où émerge une jeune *Chelonia mydas*. On le trouve pour un peu moins de 1 euro.

◆ En 2006, toujours pour **MAYOTTE**, émission de 3 timbres à 0,53 euro "Faune-Protection des tortues marines" N°Yvert 184/186. Il s'agit d'une partie de la vie des *Chelonia mydas*. Premier timbre, une tortue adulte nage, second timbre la femelle pond, dernier timbre les jeunes tortues émergent du nid. Ces trois timbres sont imprimés "se tenant" sur un feuillet aux bordures illustrées pour former une seule image (10). Récente, cette série coûte environ 2 euros.

La célèbre plage de N'Gouja est représentée en panoramique sur un timbre de 2007, N°Yvert 206 de 0,54 euro (11). On y voit, sur cette peinture légèrement impressionniste, la rangée de baobabs et la longue plage dont on parle longuement dans l'article intérieur. Avec une bonne loupe, sur le bord inférieur au centre, on voit une tortue de mer. Vous trouverez ce timbre pour moins de 1 euro.





12



13



14



15



18

Signalons également, toujours pour **MAYOTTE**, en 2008, trois tortues minuscules sur un timbre à 0,55 euro dédié à "L'artisanat-La broderie", N°Yvert 218. Une fois de plus, il faut de bons yeux et une loupe pour apercevoir derrière le personnage central 3 silhouettes de tortues marines. Comme les précédents, il coûte moins de 1 euro.

◆ Le premier timbre-tortue attribué au **British Indian Ocean Territory - B.I.O.T.** est le timbre des Seychelles N°202 de 1968 surchargé BIOT (12). Emis la même année, il est numéroté 15. Ces armoiries portent au centre de l'îlot une petite *Aldabrachelys gigantea*. Première série de cette colonie, elle est chère. Il faut compter plus de 50 euro pour la série complète. Si vous trouvez ce timbre seul, il vous faudra déboursier environ 20 euro.

En 1971, une série intitulée "Réserve naturelle d'Aldabra" N°Yvert 39/42 va naturellement représenter la tortue du lieu, sur le premier timbre N°39 de 45 cents (13). Mais son graphisme ne correspond pas à l'animal que l'on connaît sur l'atoll, et présente des écailles "diamantées". Cette série ancienne comporte de fortes valeurs faciales, et coûte de 15 à 20 euro.

◆ Dans une belle série "Fleurs sauvages", en 1975, N°Yvert 78/81, on voit sur le N°81 de 1,60 roupie, une superbe *Euphorbia pyrifolia* qui masque en partie deux silhouettes grisâtres d'*Aldabrachelys gigantea* (14). Vous trouverez cette série entre 3 et 4 euro.

◆ Evolution politique en 1990, les **B.I.O.T.** créent leur propre drapeau ainsi que leurs armoiries (15). Ces armoiries nous intéressent car elles mettent en valeur deux tortues imbriquées. On y voit trois vagues blanches sur fond azur représentant l'océan Indien. Le palmier, la force de la flore tropicale, la couronne est celle de Saint Edouard et le drapeau en haut du blason est l'Union Jack, celui du Royaume Uni. Les deux tortues sont à "dextre" une *Eretmochelys imbricata* et à "senestre" une *Chelonia mydas*. Elles sont placées "en tenant" mais puisque ce sont des animaux on devrait dire "en support".

Voici quelques informations en héraldique, pour ceux que cela intéresse. Dextre signifie bien entendu "droite" et senestre "gauche". Il suffit de se rappeler nos leçons de latin. Le problème est que les écus doivent être vus par les amis ou les adversaires venant "de face". Le chevalier tenait en effet l'écu

(le bouclier) à son bras, et le coté que l'on voit à notre gauche correspondait bien à la droite du porteur, donc les cotés sont inversés !!

La devise des **B.I.O.T.** inscrite sous le blason "*In Tutela nostra Limuria*" veut dire "Limuria est de notre charge". Limuria est le nom du continent légendaire de l'océan Indien comme l'Atlantide est celui de l'océan Atlantique. Les îles Chagos seraient les restes des sommets des montagnes de ces terres mythiques !

Les deux tortues "en support" ont été ajoutées en référence à Turtle Cove, une crique qui abrite de très nombreuses tortues marines, et par similitude avec les armoiries de Grande Bretagne qui portent un lion et une licorne dans la même position. Vous trouverez cette série pour moins de 5 euro.

◆ En 1996, est émise une série de belle facture, intitulée "Faune-Tortues de mer", N°Yvert 181/184 (16). Quatre espèces sont représentées, dans des positions diverses, avec des couleurs réalistes. Le N°181, de 20 pence, représente *Caretta caretta*, le N°182 de 24 pence *Dermochelys coriacea*, le N°183 de 30 pence *Eretmochelys imbricata*, et le N°184 de 56 pence *Chelonia mydas*. La série cote entre 4 et 5 euro.

◆ Une autre belle série, en 2005, plus proche de la photo que du dessin, se nomme "Faune marine-Tortues", N°Yvert 305/310. Chaque espèce est également bien représentée, et d'une manière originale, avec souvent des juvéniles (17). Les deux premiers timbres, N°305 et 306, de 26 pence, montrent des jeunes *Eretmochelys imbricata* et *Chelonia mydas*. Les deux suivants, N°307 et 308 de 34 pence, présentent des têtes d'adultes des mêmes espèces. Les deux derniers, N°309 de 76 pence et 310 de 1,10 £, sont illustrés par des adultes de ces espèces nageant en mer.

◆ La série est complétée par un bloc feuillet N°22 de 1,70 £ qui reproduit le timbre N°310 *Chelonia mydas* dans un paysage improbable qui ressemble plus à un lac canadien qu'à un bord de mer tropicale. Le créateur devait manquer d'images convenables (18). La série coûte entre 12 et 15 euro, le bloc un peu plus de 5 euro.

Bernard Boussac